



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LA TOUR D'AIGUES

Date de convocation : 22.02.2024

Date d'affichage : 22.02.2024

Nombre de membres : 27

Afférents au Conseil Municipal : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 24

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Tour d'Aigues, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal en session ordinaire au mois de février, sous la présidence de Monsieur François-Xavier GUISS-SPENGLER, Maire

Etaient présents : Mesdames REYNAUD – DUMONTIER – COUTON – DOMEIZEL – PIGASSOU – BERNAYS – LUCCHINI – RICCI – LAFON Nathalie – KURKDJIAN.

Messieurs GUISS-SPENGLER – AUBOIS – GAGGIOLI – BOREL – BRANDTNER – GERMAIN – GROUILLER – SEGURRA – BRETTE.

Etaient excusés : Madame REVERSAT (pouvoir à Mme DOMEIZEL) – Messieurs RASTELLO (pouvoir à M. GUISS-SPENGLER) – VIAL (pouvoir à M. BRETTE) – GARCIA (pouvoir à M. AUBOIS) MOUREN (pouvoir à M. GAGGIOLI).

Etaient absents : Mesdames GARCIN – LAFOND Martine – Monsieur OLIVE.

Secrétaire de séance : Eric SEGURRA

Le quorum est atteint.

OBJET DE LA DELIBERATION N° 009-24

**Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds Verts
pour la rénovation énergétique de l'éclairage public**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a engagé depuis plusieurs années une politique volontariste de réduction de ses consommations d'énergie, notamment en réalisant des travaux de rénovation sur ses installations d'éclairage public.

Il ajoute que cette action doit être poursuivie dans le cadre plus global de la transition énergétique et de la lutte contre le réchauffement climatique,

Il précise que l'Etat au titre des Fonds Verts peut aider à la réalisation de ce projet,

Ainsi, Monsieur le Maire propose :

